



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 8 (1911), p. 15-41

Émile Vernier

Note sur les boucles d'oreilles égyptiennes [avec 7 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

NOTE

SUR LES BOUCLES D'OREILLES ÉGYPTIENNES

PAR

M. ÉMILE VERNIER.

Dans mon mémoire sur *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*⁽¹⁾, je n'ai pas consacré un paragraphe spécial aux boucles d'oreilles. Chaque objet de parure (bagues, bracelets, etc.) ayant été décrit séparément dans le chapitre II de mon travail, on a pu conclure que cette omission était le résultat d'un oubli. Il n'en est rien. La raison de ma réserve est la suivante : n'ayant fait, au point de vue professionnel, aucune remarque particulière, et résolu à demeurer strictement dans le domaine des techniques, je n'avais pas cru nécessaire d'aborder un sujet dépourvu d'intérêt dans cet ordre d'idées.

L'étude approfondie à laquelle je me suis livré depuis pour la rédaction du catalogue des bijoux du Musée du Caire a, sur ce point spécial, de même que pour les bagues, modifié ma manière de voir, et les raisons auxquelles je m'étais arrêté n'ont pas tenu devant l'examen très attentif des objets que j'avais à inventorier. Ce n'est pas que la technique des boucles d'oreilles présente des caractéristiques inédites ou très spéciales; mais les « à côté » de la question sont vraiment trop intéressants pour être négligés.

ANCIENNETÉ.

La première question qui se pose à nous est celle de l'ancienneté. Bien qu'elle m'entraîne un peu au dehors des limites de la mission que je me suis tracée, il est bon que je résume brièvement les résultats de mon enquête. J'effleurai seulement la partie historique de la question, me bornant à un classement méthodique, avant d'entrer dans l'analyse de chacune des séries que j'ai eues sous les yeux.

J'observerai tout d'abord que je n'ai trouvé, dans la riche collection du Musée

⁽¹⁾ *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. II.

du Caire, aucune boucle d'oreille antérieure à la fin de la XVIII^e dynastie. Il n'en existe ni dans le trésor, cependant très complet, de Dahchour, trésor inviolé où les bijoux de plusieurs princes et princesses sont réunis, ni dans celui d'Aah-hotpou. Il est vrai que celui-ci a passé par des mains féminines qui n'en ont pas respecté l'intégrité, et qu'il est par conséquent impossible de tirer un argument décisif des lacunes actuelles.

Ayant fait part de cette anomalie à mes collègues égyptologues⁽¹⁾, nous nous livrâmes de concert à un examen minutieux des monuments de toute nature de l'ancien et du moyen empire. Statues, bas-reliefs, inscriptions, papyrus, tout fut passé en revue, et, nulle part, nous ne trouvâmes trace de boucles d'oreilles. Au contraire, lorsque notre attention se porta sur les monuments du nouvel empire, l'abondance des documents devint extrême.

Les momies nous montrèrent leurs oreilles trouées, les sarcophages nous représentèrent les boucles et les cupules venant encadrer les visages, les unes accrochées visiblement aux oreilles, les autres fixées peut-être aux perruques, lesquelles sont gigantesques. Ceux de ces sarcophages qui ne possèdent pas une représentation complète de l'ornement portent pour la plupart, quand les oreilles sont visibles, l'indication du trou peinte sur le lobe; ce trou est généralement entouré d'une série de points semblables aux tatouages qui ornent souvent les bouts des seins.

Enfin les statues sont également parées de ces bijoux, ou au moins, elles portent aux oreilles la trace du trou qui servait à la suspension. Cette trace est souvent ronde, elle est aussi souvent en forme de *coup d'ongle horizontal*; nous reviendrons sur ce point un peu plus loin.

⁽¹⁾ On comprendra avec quelle prudence j'ai abordé cette recherche. Mais dans ce milieu d'études, je peux compter sur les avis éclairés des savants du Service des Antiquités, M. Maspero, d'abord, envers qui je ne saurais être trop reconnaissant, puis les conservateurs du Musée, MM. É. Brugsch pacha et G. Daressy. De plus, mes anciens collègues de l'Institut français d'archéologie sont toujours empressés à m'aider, et le directeur, M. É. Chassinat, ainsi que MM. Lacau et H. Gauthier, m'ont guidé de la plus aimable façon. Je me

suis mis également en rapport avec plusieurs savants, sollicitant leurs conseils et leur demandant de me renseigner sur la question. J'ai été vraiment touché de l'empressement avec lequel ils ont répondu à mon appel, et je tiens à remercier ici MM. G. Bénédite, Boeser, Budge, de Bissing, Capart, Jéquier, Schiaparelli, qui m'ont aidé et encouragé, enfin M. Schäfer, que la même question a préoccupé, qui publiait une note dans le moment même et m'a aimablement fait part de ses idées et de ses travaux sur ce sujet.

La peinture s'ajoute ici encore à la sculpture dans certains cas, et le trou creusé dans la pierre, l'albâtre ou le granit est quelquefois souligné par une couleur très accentuée, c'est le cas de la tête représentée à la planche IV.

Les statuettes elles-mêmes, et jusqu'à de petites figurines de bois, portent fréquemment la trace, ronde ou en coup d'ongle, qui se voit sur les œuvres plus considérables de la statuaire.

Si je décris les circonstances qui m'ont amené à faire ces constatations, ce n'est pas certainement pour donner l'impression que j'aurais fait une découverte. Dès que je pris connaissance de la bibliographie de la question, je rencontrai l'observation faite par M. Erman⁽¹⁾ que les femmes égyptiennes portaient des boucles d'oreilles à partir de la XVIII^e dynastie, ajoutant que c'est probablement une importation étrangère. M. Capart a également signalé le même fait⁽²⁾. Pendant que j'écrivais ces lignes, M. Schäfer publiait à Berlin⁽³⁾ une étude des plus intéressantes sur le même sujet. Aussi mon espoir est modeste. Je désire que mon enquête consciencieuse dans la plus belle et la plus considérable collection qui soit au monde, suivie de la consultation auprès des savants les plus qualifiés, donne une sorte de mise au point de la question au moment où ces observations paraîtront. Si cet article a pour résultat, en attirant l'attention des savants sur ce sujet, de provoquer la production de nouveaux documents, même contradictoires, il n'aura pas été inutile.

En résumé, pour le moment, il résulte des observations faites sur l'ensemble des monuments examinés, que les ornements d'oreilles n'apparaissent dans la parure des Égyptiens *des deux sexes* qu'au cours de la XVIII^e dynastie, et que l'usage en paraît extrêmement répandu vers le règne d'Aménophis III; il semble également que cette mode était d'importation asiatique et qu'elle fut adoptée avec une rapidité très grande, car nous en voyons l'usage généralisé avec une étonnante brusquerie. Ajoutons que les principaux monuments du début, ceux du moins que nous connaissons, sont masculins.

Parmi les documents qui viennent nous renseigner il faut citer en première ligne les momies dont les oreilles trouées nous donnent leur témoignage.

⁽¹⁾ *Aegypten und ägyptischen Leben*, p. 313.

⁽²⁾ CAPART, *Débuts de l'art*, p. 35.

⁽³⁾ *Amliche Berichte aus dem Königlichen Kunst-*

sammlungen, 11 August, 1909. *Aegyptischer Goldschmuck aus dem Ende des II. Jahrtausends vor Chr.*

Bulletin, t. VIII.

Le Musée du Caire possède la momie de Ma-her-pa, flabellifère royal, trouvée à Biban el-Molouk (Thèbes), dont nous reparlerons plus loin.

On y voit également la momie de Ramsès V, et enfin celle de Thuiu, mère de la reine Taïa, trouvée en 1906 par M. Davis, trouvaille dont M. Quibell a fait la publication⁽¹⁾. Les oreilles de cette momie sont percées chacune de *deux* trous (fig. 1 et 2).



Fig. 1.

Les sarcophages dont les figures possèdent ces bijoux, sont légion; les planches I et II en reproduisent deux.

L'un nous montre le bijou à cupules que nous étudions un peu plus loin; l'autre est particulièrement intéressant, car il complète l'indication donnée par les oreilles de la momie de Thuiu. A côté d'une cupule, dont



Fig. 2.

l'importance est celle d'un bouton d'uniforme, nous voyons un anneau posé de champ. Cette parure serait incompréhensible pour nous si la momie ne nous en donnait pas l'explication (voir pl. II).

Enfin, la statuaire vient compléter, en le confirmant, l'ensemble de ces documents : le buste représenté à la planche III a les oreilles ornées de cupules.

La tête que nous montre la planche IV ne possède que les trous destinés à recevoir les ornements, indiqués seulement et peints, car les artistes égyptiens ne perforaient les oreilles que lorsqu'ils mettaient réellement des bijoux.

FABRICATION — MODE DE SUSPENSION —

DÉCOR — BOUCLES D'OREILLES DE SÉTI II ET DE TA-USERT.

Ainsi que j'en ai prévenu le lecteur, la fabrication de ces bijoux ne nous révèle pas de particularités techniques bien remarquables. Les bijoux les plus anciens, ceux qui portent le cartouche de Sési II, trouvés à Biban el-Molouk en 1908 par M. Davis et que nous montre la planche V, de face, de

⁽¹⁾ QUIBELL, *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, n° 51001-51191, *Tomb of Yuaa and Thuiu*.

profil et par l'arrière, sont en or mince. La fleur à cinq pétales qui se présente de face est faite à l'embouti; la petite coupe qui lui est opposée est également exécutée par ce procédé; les cylindres qui réunissent ces deux parties sont simplement composés de feuilles d'or roulées. La plaque en forme de trapèze, échancrée entre deux anneaux à la partie supérieure, porte les pendeloques de la façon la plus simple, à l'aide d'une goupille qui passe entre les anneaux appartenant à la plaque et ceux qui terminent le haut des tiges des pendeloques (fig. 3). Ces tiges sont faites à leur tour d'une feuille d'or roulée et non soudée, et des stries transversales les rayent du haut en bas. Les pièces qui terminent les pendeloques, des sortes de pavots, sont composées d'une partie sphérique et d'un pavillon; la partie sphérique est faite de deux demi-perles embouties et soudées ensemble, des traits au planoir imitent de petites côtes.

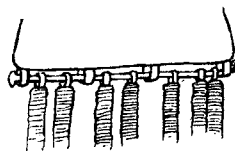


Fig. 3.

Le décor, qui se compose des cartouches de Sêti II et de Ta-usert, de quelques perles et de fils striés, ne nous permet pas d'observations nouvelles. Nous avons vu dans le mémoire la description des procédés employés pour orner ces bijoux (*Embouti, tréfilage, ciselure au tracé*). Il n'y aurait donc

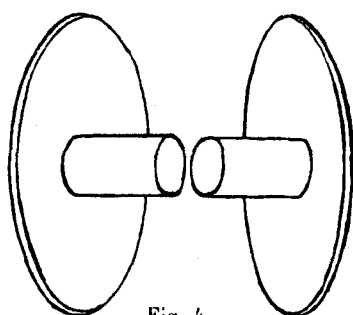


Fig. 4.

pas lieu d'insister, si nous ne nous trouvons devant un mode de suspension véritablement troublant. La fleur et la petite coupe qui composent le bijou sont réunies par deux cylindres, dont l'un pénètre dans l'autre (fig. 4). Des stries faites au traçoir, transversalement, rendent cette pénétration un peu

difficile, et par suite le retrait offre la même difficulté (pl. VII, n° 4). On peut donc compter sur une certaine permanence dans le rapprochement des deux parties quand un tube a pénétré dans l'autre. La

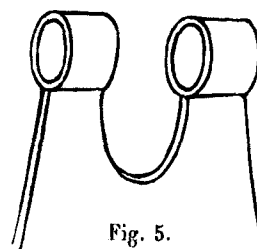


Fig. 5.

plaque qui porte les pendeloques est échancrée d'une façon caractéristique (fig. 5), et quand elle est en place sur le cylindre de raccordement, l'appareil

devient très lisible : les cylindres passaient au travers de l'oreille, et l'échan-
crure avait pour but de laisser la place convenable pour le lobe; tout cela
est parlant, c'est l'évidence même. Mais les dimensions, il faut l'avouer, sont
bien surprenantes, le tube a 0 m. 014 mill. de diamètre! Le poids total du
bijou, près de 80 grammes, ne laisse pas, lui aussi, de donner à réfléchir.
Aussi, malgré l'aspect simple et naturel de l'objet, beaucoup ne pouvaient
accepter que des gens de cette race et de cette époque aient pu subir une telle
perversion du goût, perversion à l'abri de laquelle auraient dû la mettre les
siècles d'art qui avaient précédé.

Ces raisons étaient médiocres. Il n'y a pas d'état de civilisation qui protège
contre les écarts du bon sens, ni même contre de véritables extravagances
quand celles-ci sont ordonnées par la mode. Nous n'avons pas besoin de faire
appel à notre imagination pour nous représenter nos contemporains des deux
sexes se soumettant à de véritables tortures pour être distingués entre tous,
ou simplement pour ne pas être remarqués. On pourrait ajouter que la civi-
lisation égyptienne à la fin de la XVIII^e dynastie laissait peut-être plus à désirer
au point de vue du bon goût que dans bien des périodes précédentes, et même
que dans la première partie de cette même dynastie. Un artiste n'hésitera pas
à l'affirmer au seul examen des œuvres de ces époques. La comparaison entre
les bijoux du trésor de Dahchour par exemple, à la XII^e dynastie, ou même
du trésor de la reine Aah-hotpou, à la XVIII^e dynastie, plus voisin des parures
portant le cartouche de Sêti II, indiquent pour ces derniers une décadence
marquée qui doit être symptomatique d'un recul dans le goût général. Nous
verrons même plus loin (p. 40) que ce recul s'étendait aux métiers. Si donc
il est nécessaire de supposer les gens moins affinés pour admettre qu'ils aient
pu porter de tels ornements et par de pareils procédés, l'examen des bijoux
corroborerait cette conception.

La discussion d'ailleurs allait être close par les faits. Dans les *Annales du
Service des Antiquités*, t. IV, p. 74, M. Daressy faisait paraître l'étude de la momie
de Ma-her-pa, flabellifère royal de la XVIII^e dynastie, trouvée également à
Biban el-Molouk (Thèbes), et parmi les particularités signalées, nous voyons :
« Oreilles normales, bien séparées de la tête, percées en bas d'un trou pour
porter un anneau de 0 m. 013 mill. de diamètre ». L'hésitation n'était plus
possible et les arguments de sentiments n'étaient plus à leur place.

Il n'est donc pas douteux que des ornements extrêmement volumineux ont été portés suspendus aux oreilles par des appareils énormes.

Des procédés d'usage courant permettent de préparer les oreilles à recevoir de tels fardeaux. Le plus simple est celui qui consiste à introduire dans un trou modeste, fait préalablement au travers du lobe, un corps étranger que l'on renouvelle de temps en temps en augmentant à chaque fois son volume. C'est ainsi que les peuples qui ont gardé le goût de ces parures monstrueuses arrivent à posséder des oreilles dont les lobes descendent jusqu'aux épaules et portent des objets dont le poids dépasse un demi-kilo!

Nous ne sommes pas en présence de faits aussi graves, et ce que nous voyons n'aurait provoqué aucune hésitation dans l'interprétation s'il ne s'était agi d'un peuple tel que les Égyptiens.

Ces ornements d'oreilles de Sétî II ne sont pas isolés. Le Musée du Caire en possède toute une catégorie de même construction; seulement la forme habituelle, au lieu d'une fleur épanouie et creuse d'un côté du bijou, nous montre deux cupules dont les convexités sont à l'extérieur (fig. 6). C'est à propos de l'un de ces bijoux que nous aurons à faire quelques observa-

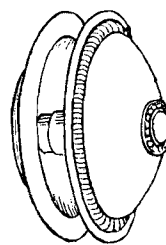


Fig. 6.

tions plus loin (p. 40), car ici elles alourdiraient notre marche.

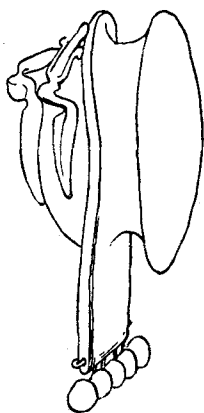


Fig. 7.

LES ORNEMENTS D'OREILLES DE RAMSÈS XII.

Les ornements d'oreilles de Ramsès XII viennent poser le même problème de la suspension, mais cette fois d'une façon formidable. Voyons d'abord la construction de ce bijou dont l'aspect nous est donné par la planche VI, sous trois faces différentes.

Cet ornement fut trouvé à Abydos, par Mariette, en 1859.

Il se compose d'une partie supérieure lenticulaire à laquelle sont suspendues des pendeloques.

Cette partie supérieure est formée par deux calottes sphériques dont les convexités sont à l'extérieur et entre lesquelles on voit une cavité circulaire qui donne l'impression d'une poulie (fig. 7). Le côté qui fait la face est agrandi à la partie inférieure par une plaque échancrée en haut, pour s'adapter à la cupule

et qui se termine carrément à la partie inférieure. Les pendeloques sont composées d'un rang d'uræus rigides retenu par une goupille qui passe dans la plaque d'allongement de la partie supérieure (fig. 10), puis à ce rang d'uræus viennent se greffer sept chaînes qui pénètrent dans un tube, et dont le maillon

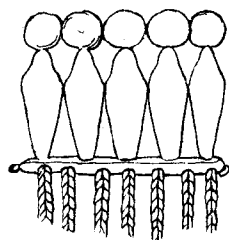


Fig. 8.

supérieur est traversé par une goupille (fig. 8). Au bas de ces chaînes se balancent des uræus retenus par une bride dans laquelle passe la chaîne, dont deux fils sont tordus à l'extérieur et arrêtent la breloque (fig. 9).

La face de la partie supérieure est décorée d'uræus en haut-relief; la plaque d'allongement est occupée par un soleil ailé et accoté de deux uræus, le tout construit en cloisons minces. Nous



Fig. 9.

retrouvons ces cloisons sur les uræus des diverses parties du bijou.

Un autre mode de décor est le grènetis. Ce procédé se retrouve à des époques plus anciennes, puisque le trésor de Dahchour en possède. Or il s'agit là d'objets de la XII^e dynastie alors que Ramsès XII est de la XX^e dynastie; mais c'est sur les boucles d'oreilles de Ramsès XII que l'on avait vu du grènetis pour la première fois, car elles furent trouvées en 1859 et le trésor de Dahchour ne le fut qu'en 1894.

Nous avons étudié le grènetis dans le mémoire, nous n'y reviendrons donc pas; les cupules, les uræus, sont faits à l'embouti.

Les cloisons sont de la même nature que celles déjà vues.

Les chaînes du type « colonne » ont été également l'objet d'une étude détaillée; il ne nous reste donc à considérer que le mode de suspension.

Rappelons d'abord que la dimension maximum de ces bijoux est de 0 m. 160 mill. et le poids de chacun d'eux de 108 gr. 50!

Mariette dit dans le catalogue de 1864, p. 228, n° 37 : « Ces ornements pesants n'ont pu servir qu'attachés par un fil, soit à l'oreille elle-même, autour de laquelle ce fil se serait enroulé, soit à la coiffure symbolique dont

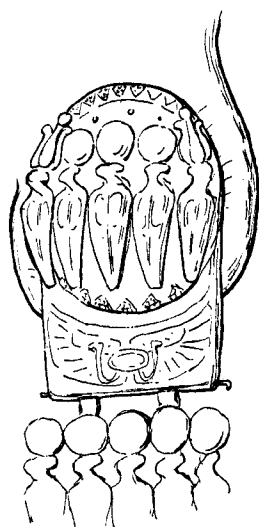


Fig. 10.

était décoré le personnage auquel ces pendants d'oreilles furent destinés».

Pendant longtemps cette opinion, d'apparence si raisonnable, ne souleva aucune observation. Mais aujourd'hui où l'attention a été appelée d'une façon toute particulière sur ce sujet, en présence des faits indéniables qu'il a fallu constater, des savants, sous l'influence d'exemples nombreux qu'ils ont remarqués chez différents peuples, sont portés à croire que ces bijoux pouvaient trouver place dans des lobes agrandis monstrueusement et que la cavité circulaire qui entoure la partie supérieure, malgré son diamètre énorme (près de 0 m. 050 mill.) pouvait être le logement du lobe (fig. 10). M. Maspero est nettement de cet avis.

Je dois me borner à présenter ces versions, laissant au lecteur le soin de se faire une opinion et souhaitant que des objets ou des représentations, qui ne sont pas encore à notre disposition, viennent au jour et résolvent la question.

LES TORES.

Les oreilles percées de ces trous ronds recevaient encore une autre catégorie de bijoux. Ce sont les tores. Ceux-ci paraissent avoir été en quantité abondante. Ils sont faits de tubes composés d'une feuille d'or roulée et passée dans une filière pour en régulariser la forme. La ligne de rencontre des deux côtés de la feuille est soudée; enfin, le tube est contourné en cercle, mais on réserve un écartement entre les deux extrémités (voir pl. VII, n° 1).

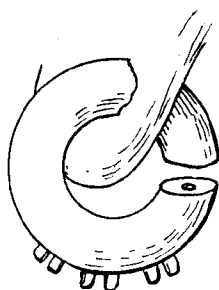


Fig. 12.

Ces extrémités sont fermées par de petites plaques. On remarquera que ces plaques sont percées d'un trou. Cette ouverture a pour but de permettre à l'air chaud de trouver une issue quand on passe le bijou au feu, car, sans cela, la dilatation de l'air surchauffé est telle que le bijou éclaterait en faisant pétard.

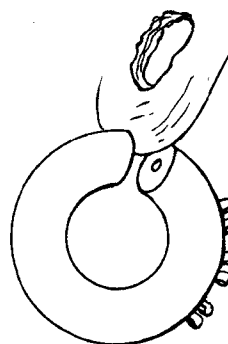


Fig. 11.

Le mode de suspension est simple, l'ornement est présenté au lobe de façon à ce que celui-ci trouve son passage dans la solution

de continuité du tore; puis, quand il est en face du trou, on lui fait décrire un quart de cercle et l'anneau se trouve logé dans l'oreille (fig. 11 et 12).

Ce qui nous permet de ne pas nous égarer, c'est la place occupée dans les tores à pendeloques par les anneaux d'attache appartenant au bijou. La figure 1 de la planche VII nous montre en effet un cylindre formant anneau et garni de pendeloques. Il n'y a pas d'interprétation à formuler. Les pendeloques de ce bijou ont été reconstituées après coup à l'aide de fragments trouvés à côté de lui. Ce dispositif est probablement le même que l'original; cela n'est pas absolument certain; mais ce qui est incontestable, c'est l'emplacement des anneaux auxquels ces pendeloques viennent s'attacher. Cette figure nous montre donc le bijou dans la position qu'il occupait réellement lorsqu'il était porté.

LES TORES À SECTION TRIANGULAIRE.

Nous n'en avons pas fini avec les monstruosité. A côté de ces ornements, nous en voyons d'autres, de même nature, mais dont la forme paraît bien peu favorable à l'usage. Il s'agit de bijoux de même aspect que les tores cités plus haut, mais dont la section, au lieu de donner un cercle, donne un triangle plus ou moins curviligne (fig. 13 et 14). Et c'est ici que j'attire l'attention sur ce que j'ai dit page 16, à propos

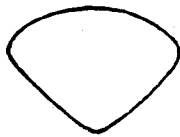


Fig. 13.

des traces remarquées sur les oreilles : un très grand nombre de ces organes nous montrent des cavités en forme, non pas de trous ronds, mais de coups d'ongle horizontaux (fig. 15). Ces traces semblent



Fig. 15.

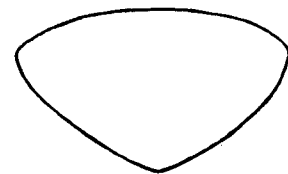


Fig. 14.

bien s'accorder avec la section des bijoux qui nous occupent, et ce n'est pas trop imprudent de croire qu'elles indiquent un usage fréquent des objets de cette forme.

Toutefois, certains de ces ornements, par leur largeur démesurée qui les fait ressembler à de petits tonneaux, et par la médiocrité du trou central qui devrait être le logement de la partie inférieure du lobe, ne permettent guère de

supposer que l'oreille pouvait y trouver asile. Les figures 2 et 3 de la planche VII nous montrent des bijoux des plus volumineux de la collection du Caire. Leurs dimensions sont : grand diamètre = 0 m. 045 mill.; largeur, vue de champ = 0 m. 027 mill.; épaisseur = 0 m. 008 mill. $\frac{1}{2}$; le diamètre du trou central est insuffisant. Ajoutons que la solution de continuité destinée à donner passage au lobe n'a qu'une largeur presque nulle. Les dimensions extraordinaires, les unes par leur énormité, les autres par leur modicité, font penser que les bijoutiers construisaient des objets dont la forme était copiée sur celle des bijoux usuels, mais de grandeur impraticable, et que

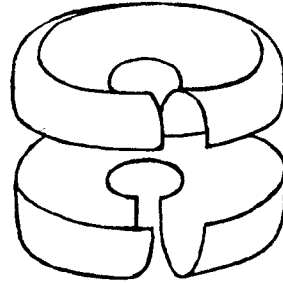


Fig. 16.

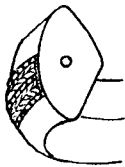


Fig. 17.

ces ornements se portaient attachés à la perruque. La construction de ces bijoux est généralement celle-ci : deux parties sont embouties séparément (fig. 16), puis elles sont rapprochées et soudées ensemble. Dans un grand nombre de cas, la ligne extérieure de soudure est masquée par un ornement tel qu'une tresse, des rangs de perles, etc. (fig. 17); les deux ouvertures, à l'intérieur de la solution de continuité, sont masquées par des petites plaques, toujours percées d'un trou, pour la cause expliquée plus haut.

Maintenant, nous allons étudier des objets dont le dispositif nous donnera moins de surprise, bien qu'étant d'un aspect très voisin de celui des précédents, mais dont le motif de suspension se rapporte plutôt aux cylindres se pénétrant que nous avons vus en étudiant les ornements d'oreilles de Sétî II.

Ici, le tore n'est pas ouvert. Il n'y a aucune solution de continuité, seule une échancrure permet de loger le lobe de l'oreille. De chaque côté de cette échancrure, un anneau sert de guide à un cylindre terminé par une tête en demi-perle, et c'est en petit, l'appareil vu en grand, page 19, fig. 5. La partie échancrée est fermée par une plaque percée de un ou deux trous (fig. 18).

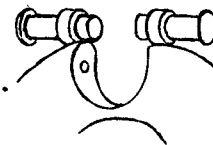


Fig. 18.

La construction est le plus souvent faite de la manière suivante : deux parties sont embouties, leurs bords sont faits de façon à ce que ces deux moitiés se présentent comme le corps et le couvercle d'une

boîte, les bords de la partie un peu plus grande étant repliés sur les bords de la plus petite la sertissure est complète et le bijou construit (fig. 19 et 20).



Fig. 19.

Cette manière de procéder donne un léger renflement à la partie médiane, quelquefois ce renflement est masqué par une bande rapportée, décorée de tresses ou de perles (fig. 21).



Fig. 21.

Nous voyons aussi un autre bijou qui doit être classé, à ce qu'il semble, dans la même série, mais qui a, avec les précédents, des différences assez grandes. Sa section est un rectangle



Fig. 20.

dont un des côtés, celui de l'intérieur, manque. Le bijou est ouvert suivant la forme d'une entrée de serrure et les motifs d'attache sont deux anneaux

posés de chaque côté de l'ouverture (fig. 22). Ces anneaux sont en face l'un de l'autre, mais leur direction

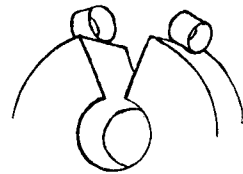


Fig. 22.

ne permet pas de faire passer dedans des tubes qui se pénétreraient, puisque ces tubes ne se rencontreraient que selon un angle marqué. Il est donc probable que, là encore, nous voyons un bijou dont le mode de suspension devait être un cordon.

LES TORES DE PIERRE.

Les collections montrent un certain nombre de bijoux de cette forme, exécutés en pierre dure. L'époque de la confection de ces bijoux n'est pas déterminée, mais une observation permet de croire que ces objets ont été fabriqués après ceux de métal et qu'ils en sont inspirés. On connaît la tendance à l'imitation chez tous les peuples, et particulièrement chez les peuples un peu primitifs. Ces objets sont trouvés surtout au Soudan; la spirale de fil



Fig. 23.

réunissant les chatons aux bagues nous a déjà donné l'occasion de signaler le fait d'une combinaison simulée après que son usage a été abandonné⁽¹⁾. Nous retrouvons ici quelque chose du même esprit. Le lapidaire, malgré l'accroissement de travail que cela lui causait, n'a pas hésité à imiter dans la pierre dure (fig. 23), le renflement médian que l'assemblage

⁽¹⁾ Note sur les bagues égyptiennes, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. VI, p. 181-192.

provoque dans les objets de métal. Certes cela peut être considéré comme une forme plus décorative que celle d'un boudin banal, mais il est bien croyable que nous ne sommes qu'en présence d'une imitation très naïve.

Le mode de suspension n'est plus le même. Les anneaux qui servent de guide dans les bijoux de métal sont remplacés ici par deux parties pleines et robustes, percées d'un trou très petit. Le motif suspenseur était sans doute un fil (fig. 24).



Fig. 24.

LES BIJOUX FAITS D'ANNEAUX JUXTAPOSÉS.

Nous allons maintenant examiner une série très différente. Ce sont des bijoux ouverts, des bandes composées de tube ou de côtes anguleuses de section triangulaire. Tubes ou côtes sont juxtaposés.

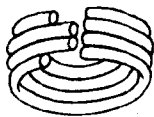


Fig. 25.

Les uns et les autres ont une ouverture assez grande pour laisser passer, en forçant un peu, le lobe de l'oreille dans laquelle le bijou est maintenu par la pénétration de deux des anneaux qui, seuls, poursuivent leur course et viennent se rapprocher de la partie opposée (fig. 25 et 26).

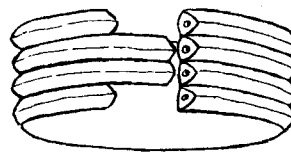


Fig. 26.

Les bijoux faits de petits tubes ne nous arrêteront pas beaucoup. Leur fabri-

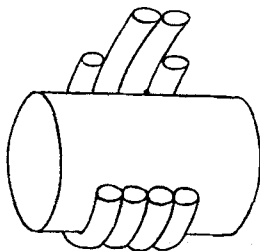


Fig. 27.

cation est très lisible et ne motive pas de remarques spéciales. Les tubes sont faits de feuilles roulées; ils sont ensuite passés dans une filière. Nous avons vu ce genre de travail. Quand ils ont été soudés à côté les uns des autres, après avoir été coupés à la longueur utile, il ne reste qu'à les mettre en forme en les tournant sur un mandrin de la grandeur choisie (fig. 27).

Les autres objets, ceux qui sont composés de côtes anguleuses, appellent notre attention d'une façon toute particulière.

LES FILIÈRES.

En étudiant l'étirage du fil, dans l'article *Tréflage* du mémoire sur *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*⁽¹⁾, j'ai émis l'hypothèse que des tubes et des bandes de métal avaient pu, avaient dû, être obtenus à l'aide de filières ayant des formes appropriées. Les bijoux que nous voyons ici viennent affirmer, je pourrais dire *prouver*, pour l'œil d'un praticien, que mon hypothèse n'était pas hasardeuse. Il n'y a pas moyen, en effet, de donner une explication rationnelle de cette fabrication sans admettre l'emploi d'outils préparés pour le résultat désiré. Peut-être ces outils n'affectaient-ils pas absolument la même forme que ceux que nous employons aujourd'hui; toutefois ceux-ci sont tellement simples qu'il est difficile de supposer un procédé plus simple encore. Cependant

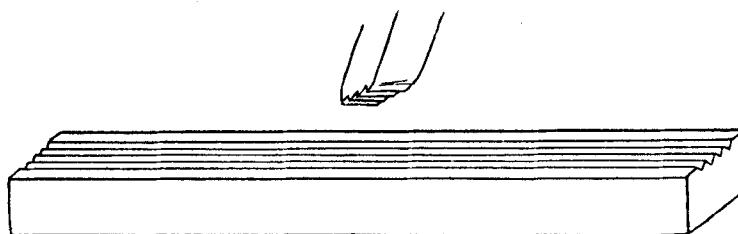


Fig. 28.

nous devons songer aux moyens les plus élémentaires. Cherchons donc ce qui pourrait nous donner satisfaction.

Nous pouvons supposer que dans un bloc de métal ou de pierre un peu résistante, on aurait pratiqué des stries qui auraient donné, en creux, l'aspect que les côtes anguleuses devraient avoir en relief. Sur ce bloc, une feuille d'or mince est assujettie par un procédé quelconque, rivée si le bloc est de métal, liée s'il est de pierre, etc.; puis, à l'aide d'un outil qui porterait *en relief* des côtes ayant l'aspect définitif, lesquelles seraient parfaitement correspondantes aux stries creusées dans le bloc, on imprimerait la feuille d'or dans ces cavités (fig. 28), on aurait ainsi une bande que l'on pourrait utiliser (fig. 29). Tout homme ayant manié du métal hésitera à



Fig. 29.

⁽¹⁾ *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. II, p. 58 et seq.

admettre le choix de ce procédé. Le mouvement considérable qui s'opère dans une plaque, quand on lui inflige un pareil traitement, rend le résultat très douteux et presque sûrement imparfait. Si donc nous abandonnons cette manière de faire, nous passons de suite à la filière de forme.

Nous avons beaucoup de raisons pour nous rallier à cette idée. Les artisans, depuis les temps très anciens, tiraient des fils; nous trouvons également des tubes; nous voyons enfin quelque chose de plus : l'étirage de fils de grosse section, puis l'étirage de ces mêmes fils revêtus de feuilles d'or. Ce dernier travail est très fréquent, les exemples en sont nombreux. Il s'agit bien d'une feuille d'or rapportée et tirée sur du fil ou du tube de cuivre, la preuve est fournie par l'aspect du travail. En effet, quand les fils de *doublé* ainsi préparés sont mis en forme pour faire des anneaux, voici ce qui se passe : la partie externe de l'anneau subit une extension qui dépasse quelquefois la malléabilité de l'or et celui-ci se déchire; la même enveloppe

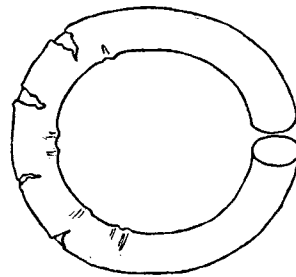


Fig. 30.

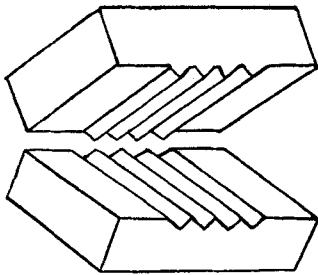


Fig. 31.

subit à la partie interne un effort opposé, le mouvement circulaire provoque une contraction et l'on voit l'or se rider, car le métal en excédant ne trouve pas sa place (fig. 30).

De tels travaux rendaient les artisans expérimentés dans le travail de l'étirage, aussi devaient-ils, naturellement, songer à employer le procédé pour des moulurations régulières.

L'opération n'est du reste pas bien compliquée. Voici ce qu'on a dû faire : deux outils reçoivent l'empreinte que doit reproduire le métal; chez l'un de ces outils la mouluration est en creux, chez l'autre elle est en relief (fig. 31). Ces moulures se superposent exactement à cela près qu'il reste entre elles un petit espace correspondant à l'épaisseur du métal que l'on désire mettre en œuvre (fig. 32). Les deux outils sont maintenus en présence par des

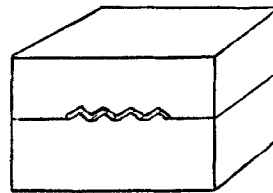


Fig. 32.

procédés qui peuvent varier, soit qu'ils aient été liés solidement, maintenus dans un cadre métallique, serrés dans des pinces puissantes, etc. Il est très simple alors de passer au travers de cette filière les bandes de métal auxquelles on désire donner la forme indiquée. Il suffit, comme dans tout

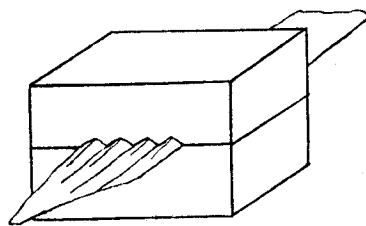


Fig. 33.

étirage, de sacrifier un bout peu important qui, aminci et taillé en sifflet, passera sans résistance appréciable; cette extrémité est saisie ensuite par une pince forte, et la bande sera amenée au travers de la filière en prenant la forme de celle-ci (fig. 33). Il suffira de la découper puis de la doubler d'une plaque plate qui deviendra l'intérieur du bijou, puis

de fermer à l'aide de petites plaques les ouvertures latérales (fig. 26). On remarquera que pour celles-ci, l'artisan doit percer un trou pour chaque côte, car il y a danger que la plaque intérieure, s'appliquant sur le fond des stries, isole chacune d'elles et en fasse un pétard au contact avec le feu.

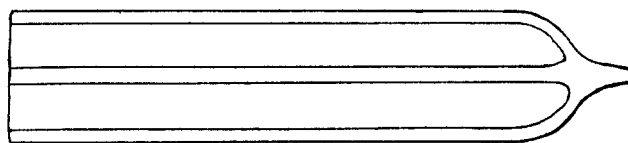


Fig. 34.

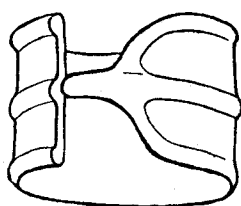


Fig. 35.

La netteté de ce travail, sa perfection, ne permettent pas de douter de l'emploi du procédé dont nous venons de nous entretenir, et l'on doit considérer comme acquis l'emploi des filières spéciales par les artisans égyptiens.

Avant de passer à l'examen de bijoux d'un autre ordre, voyons-en un dont l'aspect n'est pas très différent de celui des boucles ci-dessus, mais dont la construction n'a rien de commun avec elles.

Ici, la pièce a été exécutée au champlevé, c'est-à-dire que dans une bande d'or d'épaisseur convenable, on a taillé, creusé, de façon à mettre en valeur des godrons qui limitent le motif. Il semble qu'il s'agisse d'une plume dont la côte médiane se prolonge au delà de la silhouette générale; c'est cette côte prolongée qui vient passer au travers de l'oreille.

Les godrons réservés tout autour donnent une impression d'épaisseur, de solidité, alors que l'évidement, au contraire, rend le bijou plus léger (fig. 34 et 35).

LES CROISSANTS.

Nous devons examiner maintenant une famille de bijoux qui est extrêmement nombreuse; je veux parler des croissants de toutes formes et de toutes grosseurs, dont l'inventaire fut rendu si fastidieux par le nombre. Ce n'est pas pourtant que les types ne soient variés au point de vue de la construction et du mode de suspension; nous allons passer en revue les exemplaires les plus caractérisés.

La forme des croissants varie peu. Cependant toute une catégorie est composée de bijoux ventrus et d'aspect robuste alors qu'une autre série est simplement fuselée et que les pointes se prolongent, filiformes, jusqu'à devenir étrangères en réalité à la forme même du croissant.

LES CROISSANTS VENTRUS ET À APPENDICES.

Les bijoux volumineux donnent une impression de robustesse qui ne se vérifie pas quand on les examine. Cette impression est causée par l'aspect ventru, trapu, l'émoussement des pointes; mais si on pèse le bijou, si l'on s'assure de l'épaisseur du métal, on voit que, malgré son apparence, il est léger et en somme plus logique qu'il ne le paraît, puisqu'il doit être porté aux oreilles. Ces croissants sont construits en deux ou trois parties, soit comme le dessus et le dessous d'une boîte, soit de la même façon, mais avec une plaque rapportée en plus pour fermer l'intérieur (fig. 36). Leur légèreté est telle qu'ils sont généralement bossués d'une façon lamentable. L'artisan, par mesure de précaution, les a remplis avec une composition où l'agent agglutinatif ne se reconnaît plus et où il ne reste qu'une poudre inerte noirâtre qui s'échappe par la moindre fissure. Enfin, on voit dans certains une précaution qui nous amène à examiner le mode de suspension.

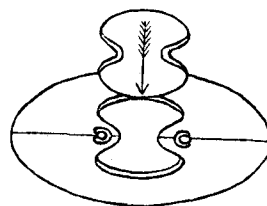


Fig. 36.

Ces croissants étaient portés à l'aide de fils. Sans doute ces fils étaient

végétaux, car je n'en ai pas trouvé un seul, sur des centaines, qui possédât un fil métallique, et il est invraisemblable qu'il n'en soit pas resté du tout. Étant donné la minceur du métal, ces fils avaient une tendance à le déchirer, car ils passaient par deux trous (fig. 37),



Fig. 37.

et l'effort s'exerçait dans la direction de l'oreille; aussi des croissants exécutés avec soin étaient-ils munis,

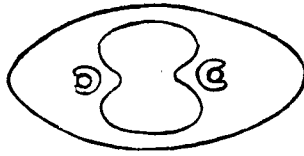


Fig. 39.

autour du trou de sortie, d'un fer à cheval en fil rond qui venait renforcer le métal à l'endroit où il fatiguait (fig. 38 et 39).

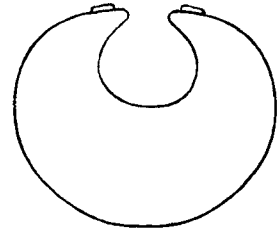


Fig. 38.

C'est dans cette catégorie que l'on voit des boucles d'oreilles munies d'un appendice cylindrique orné de perles et terminé à sa partie inférieure par une pièce lenticulaire. Les bijoux de ce type sont très nombreux (fig. 40).

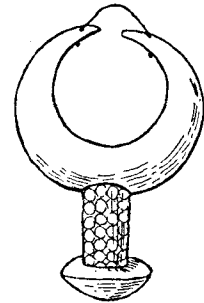


Fig. 40.

LES CROISSANTS À POINTES PROLONGÉES.

Les croissants de l'autre catégorie sont très différents. Ainsi qu'il est dit plus haut, c'est à peine s'ils doivent être nommés ainsi. Les pointes deviennent des branches qui servent à les fixer aux oreilles. Ces branches tantôt sont égales et se rejoignent dans l'axe du bijou, tantôt sont très dissimilables et l'une, après avoir formé la boucle, vient rejoindre l'autre et se croiser plus ou moins avec elle (fig. 41 et 42).

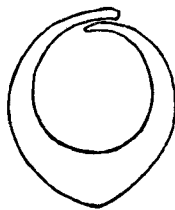


Fig. 41.

La fabrication de ces boucles se fait ainsi : la forme étant creusée dans un bloc d'une matière ferme, on place sur le bloc une feuille d'or découpée comme on la voit figure 43 puis, à l'aide d'un outil étroit et arrondi, on frappe sur la plaque de façon à lui faire prendre la forme qui a été creusée (fig. 44 et 45). Quelquefois, le travail en reste là,

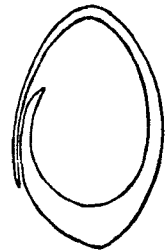


Fig. 42.

et le résultat, tel qu'on le voit figure 46, donne assez l'impression d'une lampe antique. Mais si l'on veut que les bords du fuseau résultant de ce premier travail se rapprochent plus, il vaut mieux placer à ce moment le métal sur une substance malléable (telle que de la cire à modeler) et continuer de marteler à l'intérieur avec un outil très émoussé; les bords se rapproche-



Fig. 43.



Fig. 45.

ront, et ce sera très peu de chose de les faire toucher, pour terminer, en les soudant l'un à l'autre.

Il y a encore quelques croissants dont le mode de suspension est étrange. En voici un exemple : les extrémités de ce croissant sont aplaties et les pointes malléables; c'est simplement en les relevant pour les passer dans le lobe et en les abaissant ensuite que l'on ferme le cercle (fig. 47).

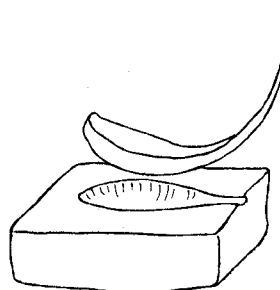


Fig. 44.

Il ne faut pas oublier, quand on est en présence de dispositifs aussi bizarres, que ces bijoux sont trouvés dans des tombeaux et qu'il peut fort bien se faire qu'ils ne soient pas très usagés. Quand on voit la malléabilité du métal mise à contribution d'une façon exagérée et même excessive, on est en droit de douter que le procédé soit habituel; les bijoux de ce genre sont d'ailleurs peu fréquents.

Le décor de ces boucles d'oreilles ou croissants, est très modeste.

La figure 48 nous en montre un petit orné d'entrelacs de fil rond. La figure 49, comme je l'ai indiqué en passant, reproduit un bijou qui possède un appendice décoré de graines faites au repoussé avant que la feuille d'or ne fût roulée.



Fig. 46.



Fig. 47.

ORNEMENTS EN FORME DE MELONS.



Fig. 48.

Il y a des ornements d'oreilles, très spéciaux, d'une forme et d'une fabrication curieuses. Ce sont des objets qui font songer à des portions de melons. La

comparaison s'impose d'autant plus que leur forme ventrue est côtelée. Il y en a de deux sortes : 1° ceux qui sont d'or mince et décorés au tracé et au repoussé; 2° ceux qui, tout en étant également d'or mince, sont décorés à l'aide de fils rapportés et ont acquis de cette façon une rigidité que les autres ne peuvent avoir.

Voyons d'abord les premiers. La forme est celle d'une nacelle ventrue dont deux parties sur le même axe sont légèrement rapprochées; c'est sur ces parties

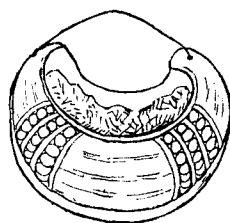


Fig. 49.

que l'on voit les trous qui donnaient passage aux fils de suspension (fig. 49). Ces bijoux, ainsi qu'il est dit plus haut, sont côtelés, ce qui leur a donné un peu de tenue, fort peu toutefois, car le métal est exagérément mince, et l'artisan dut laisser à l'intérieur des bijoux une substance plastique... ou qui le fut. C'est généralement cette terre inerte et noirâtre, qui dut être certainement agglutinée à l'aide d'une matière liante et élas-

tique, mais qui aujourd'hui est desséchée, cassante et même pulvérulente, dont nous avons constaté la présence dans un grand nombre de croissants.

Dans beaucoup d'objets, cette matière a disparu, la forme des bijoux ne se prêtant guère à la retenir; il faut apporter beaucoup d'attention pour examiner les documents sans faire tomber ce qui reste.

Le décor de ces bijoux est très simple. Les uns sont ornés, au tracé, de perles, de listels ou de simples traits (fig. 49 et 50); les autres ont été décorés au repoussé sans que les reliefs provo-

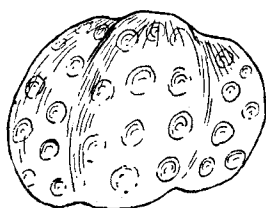


Fig. 51.

qués par des coups frappés à l'intérieur de l'objet soient repris et terminés à l'endroit (fig. 51).

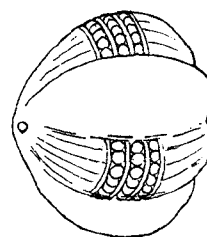


Fig. 50.

Les bijoux de la deuxième portion sont beaucoup plus riches, leur forme est plus fuselée, les côtes sont indiquées dans l'ornement et ne font pas partie de la forme; si ces objets étaient seuls, la comparaison avec le melon ne se serait pas imposée de la même façon. Le décor est fait de fils ronds; les grandes divisions rigides sont en fils plus gros que celui des entrelacs. Dans la partie élargie de chaque

boucle, prend place une perle ronde, ainsi que l'indique le petit échantillon grandi (fig. 52); aux extrémités, trois doubles rangs de perles

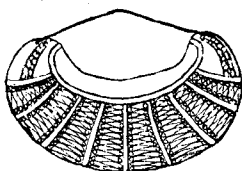


Fig. 53.

rondes terminent le décor. On comprend aisément qu'un pareil réseau, venant s'ajouter à la forme, lui donne une solidité très grande, aussi ces objets pouvaient-ils se passer de la matière de soutien indispensable pour les premiers que nous avons examinés. Ces bijoux, en

même temps qu'ils sont plus résistants, sont également d'un aspect beaucoup plus riche, et l'effet obtenu par les fils et les perles est des plus plaisant pour l'œil (fig. 53 et 54).



Fig. 52.

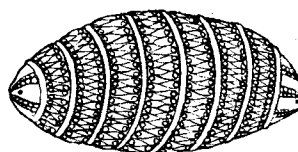


Fig. 54.

BIJOUX DE FORMES DIVERSES.

Nous revenons maintenant à des bijoux dont l'aspect général et la construction nous surprendront moins. Chacun de ceux que nous allons décrire représente une série.

Pour quelques-uns, les têtes d'animaux qui ornent l'une de leurs extrémités reçoivent, soit dans la bouche, soit dans un anneau placé au-dessous, l'extrémité opposée (fig. 55). Une observation assez bizarre doit être faite à propos de ce bijou. La tête de l'animal, plus volumineuse que le corps de la boucle, est aussi plus pesante; elle devait donc avoir une propension à se diriger vers le sol une fois le bijou passé dans l'oreille; de plus, on voit entre les cornes un anneau qui devait recevoir une petite pende-loque, il apparaît donc que la tête de l'animal devait prendre la place que montre la figure ci-jointe.

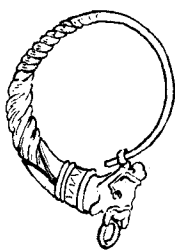


Fig. 55.

La construction du bijou n'a rien pour nous surprendre. Le corps est fait de fils de grosseur décroissante, tordus en une spirale, laquelle est continuée par un fil rond, le collet est un bout de tube découpé et orné de fils, enfin la tête est fondue et ciselée.

Le bijou que nous montre la figure 56 est muni d'un système de fermoir que nous avons vu souvent dans les bracelets : une boucle porte à chacune de ses extrémités un anneau sur champ, le bijou est muni sur ses bords de deux paires d'anneaux entre lesquels viennent se loger les anneaux de la boucle. Du côté où se produit l'oscillation, une goupille fixe retient l'anneau de la boucle entre les anneaux du bijou; de l'autre côté, la goupille est libre et permet la séparation; l'emploi est donc très simple.

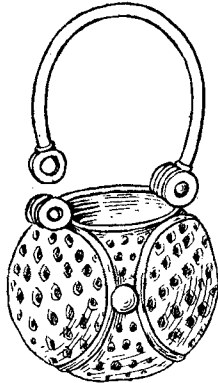


Fig. 56.

La construction de cet objet est très rationnelle. Elle est robuste, le métal employé est épais, les plaques rondes rapportées sur la panse de cette espèce de vase, et qui sont reliées par une grosse perle d'or, sont, elles aussi, de métal résistant.

Le décor est très différent de celui des autres objets. Le tracé n'aurait pas été pratique, le repoussé non plus, on a mis en œuvre une autre ressource: l'ensemble, la panse et les plaques rapportées ont été percées de trous carrés qui sont faits suivant des lignes croisées, et cela donne un effet très heureux. Ce bijou est plus luxueux que ceux que nous allons voir.

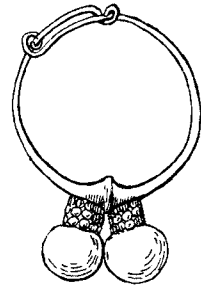


Fig. 57.

Les boucles d'oreilles suivantes nous montrent des systèmes de fermeture qui ne prêtent guère à de longues explications quant au mode de suspension. De simples crochets terminent les fils qui passent au travers de l'oreille. La construction et le décor ne nous retiendront pas beaucoup non plus.



Fig. 58.

Le premier (fig. 57) a ses crochets disposés comme ils le sont dans bien des bagues pour obtenir une grandeur variable; le dispositif a l'avantage que les crochets peuvent être rentrants et évitent ainsi les accidents pour la personne qui en est parée.

Les appendices terminés par des boules ont leurs parties cylindriques ornées de perles au repoussé de la même façon que le bijou représenté figure 40.

Le bijou représenté figure 58 a des crochets bien inhumains; je me plais à

croire qu'au moment d'en faire usage on tordait les fils avec beaucoup de soin pour les rendre inoffensifs. Cette boucle porte des breloques suspendues par des chaînes du type « colonne » longuement étudié dans le mémoire (p. 94). Même observation pour les crochets du bijou représenté figure 59. Celui-ci est décoré assez richement par des rangs de graines,

de fils et de tresses; les rayons en triangles sont recouverts de graines soudées à même le fond; c'est le grènetis que nous connaissons depuis longtemps.

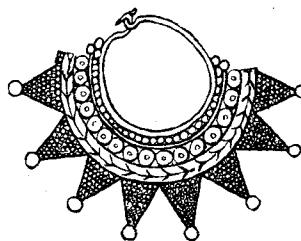


Fig. 59.



Fig. 60.

Nous arrivons enfin à la dernière série, celle qui semble d'hier, tellement les procédés de construction et de suspension qui sont mis en œuvre ont persévéré à travers les âges. Ils sont encore en usage parmi nous dans la bijouterie bon marché.

Le corps du bijou, composé d'arabesques reliant des bossages, et la coquille qui est au-dessus, sont exécutés à l'embouti; la feuille de métal a été enfoncée dans une matrice représentant en creux l'ornement que le dessin représente en relief (fig. 60). La plaque obtenue de cette façon a été doublée d'une autre plaque, plate celle-là, et le contour découpé, puis l'on a soudé derrière, sur la plaque unie, le crochet que nous montre la figure 61, le mode de suspension définitif était trouvé, et il faut en arriver à la bijouterie de luxe actuelle, avec ses brisures à ressort pour voir une modification à ce système qui a déjà vingt siècles à son actif.



Fig. 61.

REMARQUES SUR LA FABRICATION.

Au cours de cette étude, j'ai été amené à faire quelques observations sur certains points de technique. J'ai déjà parlé, pages 28 à 30, des filières; j'ai pu recueillir d'autres éléments de convictions qu'il est de mon devoir de signaler, et cela sur des sujets différents qui sont : *le plaqué ou doublé, l'émail, la spécialisation.*

DU PLAQUÉ OU DOUBLÉ.

Parmi les plus volumineux des ornements d'oreilles, il en est deux qui m'ont causé une grande joie en me montrant la vérification d'une hypothèse que j'ai formulée dans le mémoire sur *La bijouterie*⁽¹⁾. Me référant à diverses indications, j'ai pensé que peut-être les Égyptiens ont pu faire usage d'un système de placage, de bi-métal, consistant en deux feuilles de métal forgées ensemble et dont l'une, celle dont le métal est le plus précieux, serait plus mince et ne servirait que de revêtement à l'autre, ce qui se fait enfin dans les époques modernes sous le nom de *plaqué* ou de *doublé*.

Cette hypothèse m'était venue à l'esprit en regardant l'artisan qui se trouve au bas à droite dans la représentation relevée sur les murs d'un tombeau de Thèbes, et que j'ai reproduite⁽²⁾. J'avais déjà reproduit le forgeron seul⁽³⁾.

Quelques dorures, exceptionnellement solides, m'ont également incité à penser de la sorte, et j'ai consacré un paragraphe à ce genre de travail dans le but de prévenir les archéologues et d'attirer leur attention sur ce point.

Il m'était réservé de trouver au cours de l'inventaire un échantillon de ce procédé. Ce sont les bijoux que l'on voit planche VII, nos 2 et 3; à cause de leurs dimensions énormes pour l'usage auquel ils sont destinés, ils font partie de ceux sur lesquels je n'ose pas me prononcer quant à la manière dont ils étaient portés.

Rien n'indique à première vue qu'ils soient composés de métaux superposés, car, chose curieuse, et dont je ne peux donner l'explication, le métal extérieur est presque semblable au métal intérieur; tous deux semblent être de l'électrum. J'ai cru tout d'abord, et tout homme de métier aurait pensé comme moi, à un accident de forge, à une doublure produite sous le marteau; mais à chaque endroit où j'ai pu éprouver l'épaisseur du métal, dans les parties médianes où la réunion des deux portions de tores n'est plus protégée par la bande décorée destinée à masquer cette réunion, j'ai pu soulever avec l'aide d'une pointe de canif, la feuille superficielle et la séparer de l'autre. Quelle a été l'intention de l'artisan? Nous ne pourrions peut-être la comprendre qu'en détruisant l'un de ces bijoux et en nous assurant que la feuille intérieure,

⁽¹⁾ É. VERNIER, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, p. 78, *Le plaqué*.

⁽²⁾ É. VERNIER, *op. cit.*, p. 79, fig. 52.

⁽³⁾ É. VERNIER, *op. cit.*, p. 57, fig. 9.

malgré l'apparence actuelle, est moins riche que la feuille superficielle, ou toute autre raison. C'est là un écueil trop fréquent en archéologie, bien souvent on doit rester dans le doute en attendant qu'un nouvel échantillon, plus lisible, nous donne l'explication attendue, ou encore que des objets de même nature soient trouvés dans un état assez lamentable pour que le sacrifice de l'un d'eux, léger au cœur de l'archéologue, réjouisse celui du technologue.

Ce ne sera pas la dernière fois que nous trouverons des travaux de ce genre. J'ai le sentiment que ce procédé a dû être, à certaines périodes, assez familier aux artisans égyptiens. En somme, qu'est-ce que ces fils de cuivre recouverts d'or que nous rencontrons si fréquemment et que nous avons vus en parlant des filières, si ce n'est pas du plaqué? Comment croire que des ouvriers habiles et curieux n'ont pas essayé de faire pour des plaques ce qu'ils réalisaient couramment pour des fils et pour des tubes? Certes, la difficulté est plus grande, mais l'effort ne dépasse pas ce que peuvent faire des artisans expérimentés.

Nous aurons donc à revenir sur cette question, et ce sera bientôt si les archéologues veulent bien examiner à ce point de vue les objets qui feront le sujet de leurs études.

DE L'ÉMAIL.

Les quelques lignes qui suivent ont pour but d'attirer l'attention sur une question intéressante, mais sans aucune prétention à la traiter, les éléments ne sont pas encore suffisants.

Tous les bijoux égyptiens polychromes que nous connaissons sont faits de pierres calibrées, et nulle part, semble-t-il, on ne rencontre l'émail cloisonné, c'est-à-dire l'émail mis en poudre dans des cloisonnages et vitrifié ensuite.

Nous savons que les Égyptiens faisaient du verre coloré aux époques les plus anciennes; mais ce verre, préparé en blocs, le plus souvent, par et pour des céramistes, était traité comme de la pierre dure, taillé et lapidé de la même façon, quand il était employé à la décoration des bijoux, et c'est sous cette forme qu'il venait prendre place dans le cloisonnage où il était fixé *à froid*.

Cependant les trouvailles de M. Davis à Biban el-Molouk nous montrent plusieurs objets où il est difficile de reconnaître l'aspect habituel; les cloisonnages sont encore remplis par une substance bleue outremer ou blanche. Ces

substances, actuellement très pulvérulentes et qui paraissent avoir gonflé en rochant, parurent d'abord être le lut qui aurait servi à fixer des pierres parties depuis. Mais la quantité de ces matières est trop considérable pour que l'hypothèse puisse être soutenue.

Sommes-nous en présence d'un minéral décomposé? Peut-être pourrions-nous trouver un échantillon important où il sera possible de faire un prélèvement pour l'analyse; jusque-là nous ne pouvons que rester dans l'expectative.

Il serait vraiment curieux de voir, pour la première fois, une œuvre d'émail cloisonné. Il n'y aurait là rien de glorieux pour la bijouterie égyptienne, au contraire, mais ce serait une date importante pour la technologie de cet art.

Je le répète, les éléments sont insuffisants quant à présent pour *traiter* la question, mais il s'agit d'un problème trop intéressant pour ne pas le signaler au passage. D'autant plus que ce ne sera pas trop de toutes les curiosités éveillées pour trouver l'échantillon qui permettra le prélèvement et l'analyse.

DE LA SPÉCIALISATION.

Quelques-uns des bijoux font surgir une question tout à fait imprévue pour l'époque. S'il y a une croyance banale et d'ailleurs justifiée, c'est que la spécialisation dans les professions correspond à des périodes relativement récentes. Il reste à peu près certain qu'il en a été ainsi, et il n'en est que plus curieux de voir un cas de spécialisation, ou, pour être plus exact, une lacune importante dans l'art du décor à la XIX^e dynastie.



Fig. 62.

Dans la trouvaille de Tell Basta (Bubastis) nous voyons les ornements d'oreilles composés de deux hémisphères réunis par deux tubes dont l'un pénètre dans l'autre. La décoration de ces bijoux est faite

de perles rondes et de perles en larmes, l'aspect est très nettement celui d'un travail exécuté au repoussé sur la feuille d'or qui constitue le bijou; mais en examinant le décor et surtout l'intérieur de la cupule, on constate que les perles ont été rapportées et soudées sur le bijou après avoir été découpées et légèrement embouties en gouttes de suif (fig. 62, 63 et 64).



Fig. 64.



Fig. 63.

Ce travail est assez surprenant, sa perfection est remarquable. Il constitue

un petit tour de force professionnel; mais il est inutile, puisqu'il se borne à imiter un travail de ciselure comparativement moins difficile. Nous serions donc devant un des points d'interrogation qu'une étude de cette nature laisse après elle. Mais heureusement, dans la même trouvaille, nous voyons un autre bijou exactement de même nature, que l'on a tenté de décorer rationnellement au repoussé, et le travail en est si puéril, si naïvement maladroit, qu'il en est touchant. Il est inconcevable que dans le même moment, dans un atelier où l'on fabriquait des bijoux royaux, il puisse y avoir eu à ce point pénurie d'artisans au courant des procédés de la ciselure. Les figures 5 et 6 de la planche VII permettront au lecteur de comparer la perfection d'un travail avec la nullité de l'autre.

Sans vouloir insister, ni généraliser plus qu'il ne convient, il reste cependant le fait qu'à cette époque, qui succédait à des périodes brillantes de la bijouterie égyptienne, dans un atelier qui avait la clientèle royale, on voit les artisans exécuter des tours de force de *bijouterie* pour éviter de modestes travaux de *ciselure*.

La conséquence est donc que, dès ce moment, l'art de la ciselure était, au moins à certaines périodes, l'apanage de quelques artisans, et que ces artisans étaient assez peu nombreux pour qu'un atelier important n'en comptât pas nécessairement dans son personnel; et c'est là, ainsi qu'il est dit au début de ce paragraphe, une constatation bien imprévue. Il serait curieux de trouver d'autres cas de même nature.

RÉSUMÉ.

En résumé, cette question de la boucle d'oreille, à laquelle je n'avais pas cru devoir consacrer un paragraphe, bien que n'ayant pas intrinsèquement un grand intérêt au point de vue technique, donne lieu à une foule de remarques et d'observations. Elle a permis de recueillir quelques précisions à propos de certaines hypothèses, elle en a étayé d'autres de telle façon qu'elles sont devenues des vérités.

Je me félicite que le catalogue des bijoux, en me donnant la possibilité d'un examen aussi sérieux, me fournisse l'occasion d'apporter ma modeste contribution à l'œuvre poursuivie par tant de savants éminents.

É. VERNIER.



Couvercle du sarcophage d'une prêtresse d'Amon.
(Musée du Caire).



Couvercle du cercueil de la dame Isit.
(Musée du Caire).



Buste d'une fille de Ramsès II.

(Musée du Caire).

BIFAO 8 (1911), p. 15-41 Émile Vernier

Note sur les boucles d'oreilles égyptiennes [avec 7 planches].

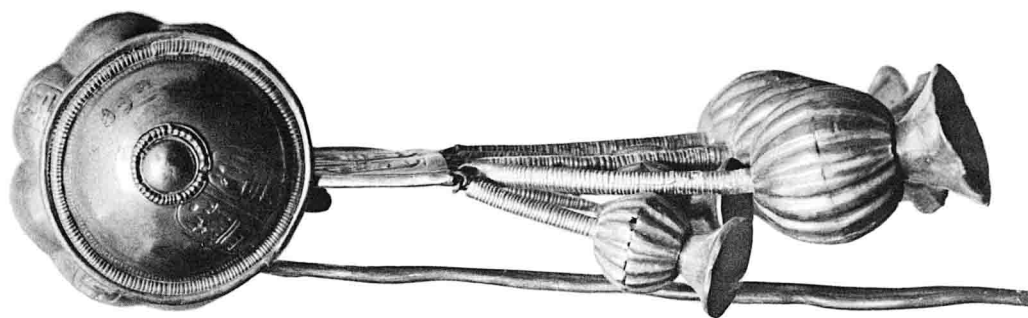
© IFAO 2026

BIFAO en ligne

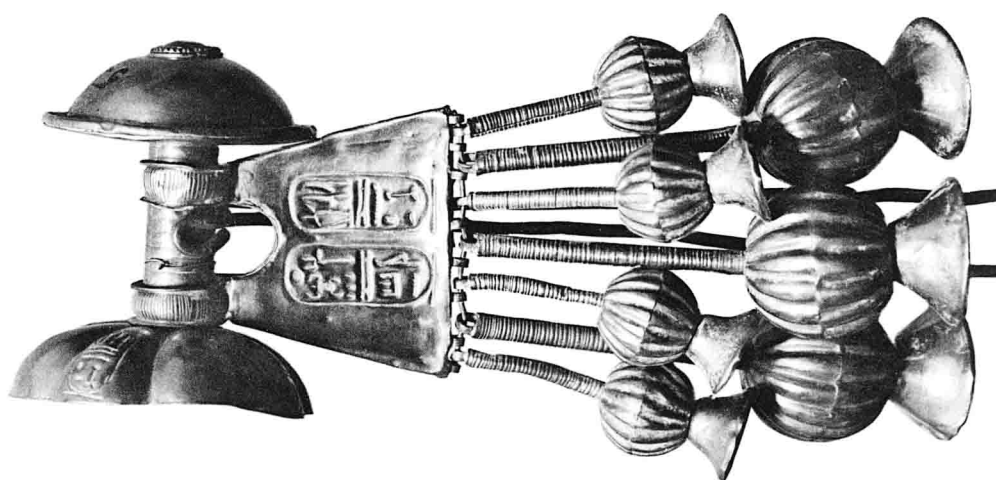
<https://www.ifao.egnet.net>



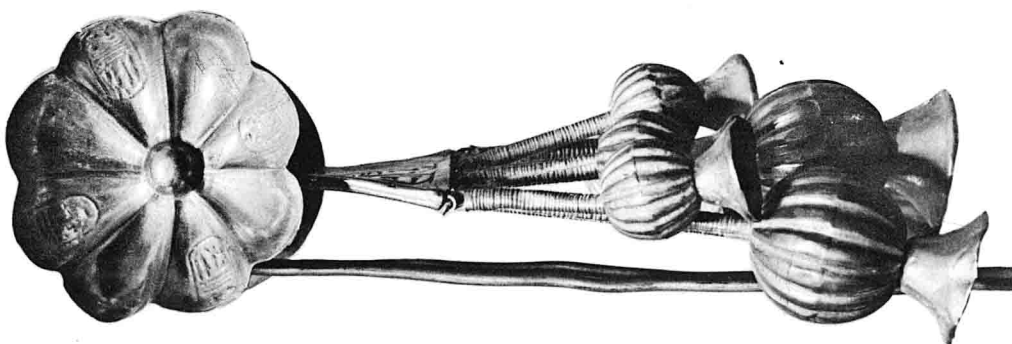
Tête d'homme (Musée du Caire).



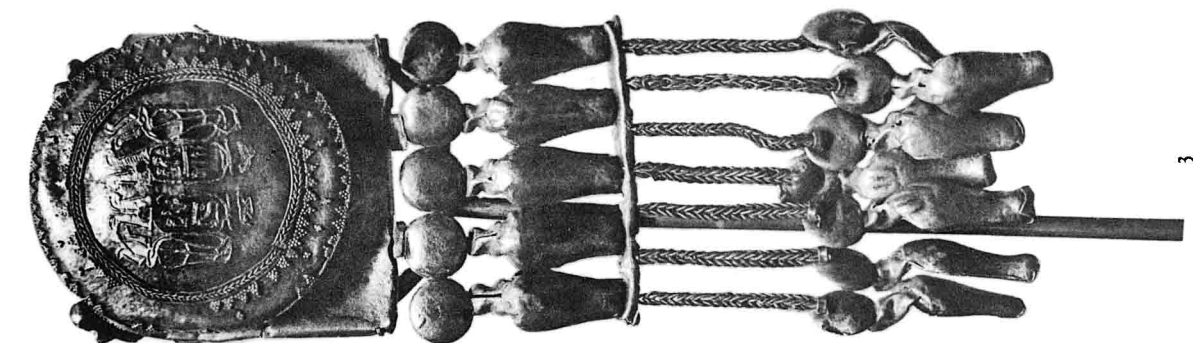
3



2



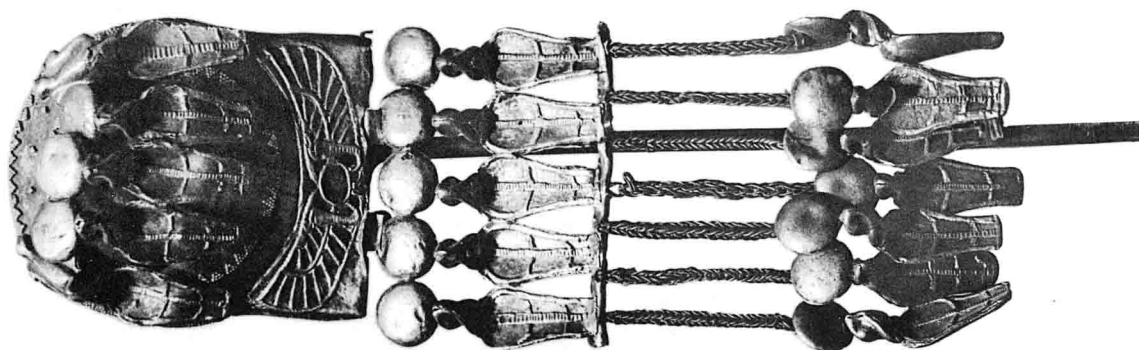
1



3



2



1

